

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissss.org  Facebook  Twitter



ORIENTATION #5 MISER SUR LES SERVICES PUBLICS ET LA DÉCENTRALISATION



**Vous souvenez-vous de
Gaétan Barrette?**



Rares sont les ministres de la Santé ayant défiguré et ébranlé à ce point le réseau public de la santé en un seul mandat de 4 ans. Ses efforts de centralisation totalement déconnectés de la réalité se sont faits sans égard à l'avis des travailleuses, des travailleurs et des syndicats, avec les résultats qu'on connaît. Mais la privatisation a commencé à gruger les budgets de la santé bien avant cela. Exemple de cela : dès 2002, **François Legault** (alors qu'il était ministre de la Santé) a entrepris de privatiser la première ligne de soins en restaurant les *Groupes de Médecine Familiale*¹. Trouvez-vous que cette institution permet de voir un médecin dans des délais raisonnables? Quand on voit les taux d'occupation des urgences, disons que la première ligne privée (payée par des **fonds publics en santé**) n'est pas une solution très concluante, n'en déplaise aux sbires du gouvernement qui voudraient implanter davantage leur idéologie de privatisation!

Orientation #5 : miser sur les services publics et la décentralisation

Travaillant dans le réseau de la santé, nous sommes aux premières loges pour voir les résultats peu enviables des efforts de privatisation et de centralisation. Voilà pourquoi je crois qu'à travers cette orientation, les efforts du comité de négociation endossent nos convictions à l'effet que le brassage et la privatisation ne sont pas la panacée promise par les gouvernements successifs.

Cette orientation comprend deux revendications :

1) Convenir de mesures particulières pour enrayer l'exode vers le privé pour les titres d'emploi les plus touchés par la problématique.

Par exemple, il serait tout à fait indiqué d'accroître l'attractivité de nos postes de maintenance et d'ouvriers spécialisés qui trouvent des postes fort alléchants au privé. Si on veut éviter que nos bâtiments tombent en ruine comme l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, il faut rapidement trouver

des salaires et des conditions de travail compétitifs et convaincants qui pourraient permettre d'inverser le flot de la main-d'œuvre!

2) Mettre sur pied un comité national paritaire sur la planification de la main-d'œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Électoralistes par définition, les gouvernements ont la fâcheuse habitude d'être en mode action-réaction. La gestion de crise, c'est parfois utile, mais ce n'est pas une façon saine ni réaliste de gérer un appareil aussi important que le système de la santé. C'est pourquoi il est urgent que le comité patronal de négociation SSS arrête de *bretter* avec ses idées de forums et se rende aux tables de négociation afin que tout le monde puisse mettre la main à la pâte et qu'on en vienne à concevoir ensemble des stratégies et une planification à long terme afin de faire face aux changements démographiques de la main-d'œuvre.

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob



TÉMOIGNAGE PAE

Dernièrement j'ai vécu des épreuves difficiles. Je me sentais submergée par des tonnes d'émotions qui m'en-vahissaient.

J'ai alors utilisé le service du PAE. Plusieurs personnes m'avaient déjà dit être réticentes au PAE, car en majorité ce sont des travailleurs sociaux (TS) qui prennent en charge le dossier. Je peux maintenant, suite à mon expérience, vous dire que je n'échangerais absolument pas le service que la TS m'a offert versus un autre professionnel.

Elle a su m'écouter, me conseiller et faire absolument toute la différence dans mon cheminement.

Elle a vraiment su me sortir la tête de l'eau. Je suis déjà en retour progressif grâce à ses précieux conseils.

Le PAE est gratuit et confidentiel. Je vous le recommande fortement. Peu importe la situation, ils sauront vous accompagner.

Audrey Alcáidinho,
Agente SST-Défense



MARS est dur en masse? BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1-855-612-2998



Afin de mieux vous informer sur les différentes façons d'investir pour bâtir votre retraite en toute solidarité (et c'est payant!), votre équipe locale Fondation tient présentement une tournée dans nos centres hospitaliers. Voici les prochaines dates prévues :

- 15 mars au CHDL, de 9h à 16h;
- 21 mars au HPLG, de 15h à 21h;
- 29 mars au HPLG, de 9h à 16h.

Venez les voir en grand nombre!

DOSSIERS FINIS DE SEMAINE



RENCONTRE
zoom

Rappel! Cliquez sur la date qui vous intéresse pour vous y inscrire.

PEM

Lundi 13 mars 13h00

Lundi 13 mars 19h00

ASSS

Jeudi 16 mars 19h00

Vendredi 17 mars 13h00

Lundi 20 mars 13h00

Lundi 20 mars 19h00

MISE EN CANDIDATURE VICE-PRÉSIDENTE INFO-MOB

Bonsoir à tous,

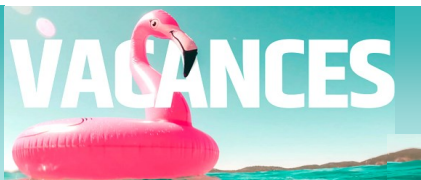
Veuillez prendre connaissance de la [correspondance suivante \(cliquez ici pour y accéder\)](#), en lien avec l'ouverture de la période de mise en candidature pour l'élection partielle au poste de **vice-présidente à l'information et mobilisation**.

Solidairement,

L'équipe électorale du STT
du CISSS de Lanaudière-
CSN

EN INVALIDITÉ?

Pour les personnes en **invalidité** (CNESST, assurance salaire, SAAQ et IVAC) : n'oubliez pas de faire aussi vos choix de vacances!



**CHOIX DE VACANCES
1^{ER} AU 15 MARS**

POSTULER

AFFICHAGE DE POSTES EN COURS

🕒 **Catégorie 3** 🕒

28 février au 14 mars 2023

🕒 **Catégorie 2** 🕒

14 mars au 28 mars

SECTION

RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 31 mars pour les périodes allant du 23 avril au 20 mai.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 22 mai (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 28 avril.

CHANGEMENT D'HEURE



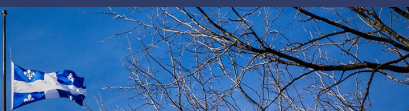
Dans la nuit du 11 au 12 mars, c'est le passage à l'heure d'été! À 2h00 du matin... bam!, il sera 3h00! Ajustez vos horloges en conséquence.

Petit truc : couchez vos enfants et vous-mêmes une heure plus tôt! Car il est prouvé que cette tradition, qui date des débuts de l'éclairage électrique (pour économiser de l'énergie) peut générer un important dérèglement dans nos habitudes de vie.

NB : malgré qu'elles travailleront une heure de moins, les personnes travaillant de nuit ne sont pas pénalisées (rémunérées en quart complet).

SAMEDI 11 MARS

Journée de commémoration
nationale en mémoire des
victimes de la COVID-19





UNE ALLIANCE SYNDICATS-MÉDECINS INTERRÉGIONALE POUR VOUS VALORISER!

Pour votre information, l'intersyndicale FIQ/CSN/APTS a accepté de faire alliance avec l'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides/Lanaudière (AMOLL) afin de livrer un message à la population : **il faut valoriser l'importance de l'ensemble des travailleuses et travailleurs** essentiels du réseau de la santé et des services sociaux. Cette nouvelle alliance a produit un premier communiqué de presse publié la semaine dernière.

Dans le contexte actuel, toute alliance est bonne pour élargir notre front de lutte et faire résonner nos enjeux le plus possible sur la place publique.

Je vous invite à lire l'ensemble du communiqué de presse conjoint dans les dernières pages du journal.

Solidairement,

Simon Deschênes,
Président du STTCISSS
de Lanaudière-CSN



LE SAVIEZ-VOUS?

Selon la convention collective locale, vous pouvez abandonner certaines affectations pour la planification estivale.

En vue de la planification estivale, la personne salariée qui détient une affectation à long terme d'un quart incomplet ou une affectation de quatre quinzaine ou moins par deux semaines peut abandonner cette affectation. Si c'est le cas, elle doit en aviser par écrit, en complétant une demande de l'employé, spécifiant l'affectation qu'elle abandonne. Cet avis écrit doit être reçu au plus tard le premier dimanche de mai au service des activités de remplacement (liste de rappel). L'abandon du remplacement devient effectif à la période 4, soit le 19 juin pour cette année. La personne salariée n'a alors pas droit à la supplantation prévue au paragraphe 206.19.

Pour toute question veuillez communiquer avec un agent de griefs.

Annie Larochelle,
Agente de griefs



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS

LANAUDIÈRE



3 MARS

Vous l'avez manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Au menu, mois de la condition féminine, négo 2023, tournée équipe terrain Matawinie Est et Autray Nord et victoire syndicale dans le dossier des reports d'entrée.

INFO-NÉGO

Vous voulez en savoir plus sur la progression des négos? Celles et ceux qui négocient pour nous ont des nouvelles pour vous! Voici leur communiqué :

Aux syndiqués du secteur public :

[Cliquez ici pour consulter le bulletin Info-négo #6 sur la négociation sectorielle](#) et [ici pour l'Info-négo du Front commun.](#)

L'équipe de négociation du secteur public

TRAVAIL ET SANTÉ MENTALE



Il est important de vous rappeler que si vous êtes porteur d'une invalidité découlant d'un problème de santé mentale (dépression, trouble de l'adaptation, *burnout*, etc.) relié à votre travail, vous devez préciser à votre médecin qu'il s'agit d'une réclamation CNEST. Lorsque que la santé mentale est affectée au point où vous devez subir un arrêt de travail et un suivi médical, il est courant de voir des médecins dire aux travailleurs que la CNEST refusera l'événement comme maladie professionnelle : précisez-lui bien que l'aspect légal ne lui appartient pas et sera traité par des spécialistes. Ce-

pendant, il est faux, en 2023, de croire que ce sera un refus automatique car ce n'est pas un événement physique. D'ailleurs, dans notre déclaration d'événement accidentel (DEA) au CISSSL, nous avons l'aspect psychologique d'inclus. La nouvelle loi 27 a d'ailleurs fait une plus grande place sur la reconnaissance des problèmes psychologiques reliés au travail. Nous sommes conscients que lors d'épuisement psychologique vous menant à un arrêt de travail, vous n'avez pas l'énergie de faire des démarches pour contester des décisions CNEST avec l'intention de vous faire reconnaître accidenté du travail. Sachez que votre équipe SST-Défense CSN est là pour vous aider et vous guider dans ce processus. N'hésitez pas à nous contacter pour vous simplifier la vie.

Votre équipe SST-Défense

STATIONNEMENT HPLG



Depuis le 2 mars, l'entrepreneur qui fait la réfection du stationnement occupe la zone adjacente au futur stationnement étagé. À noter que la nouvelle configuration du stationnement prévoit qu'une vingtaine de places du P2 (places employées) seront réservées pour les usagers en semaine de 8h à 16h. La direction veut vous rappeler que le stationnement étagé devrait être disponible l'hiver prochain, avec 400 places.

À QUI PROFITENT LES BAISSSES D'IMPÔTS\$?

On le sait tous, au Québec, on en paie en *titi*, des impôts! Je suis le premier à regarder mon chèque du CISSS en trouvant que mon salaire **net** a l'air *au régime* à côté du **brut**. Le premier réflexe est naturellement de trouver que ce serait plaisant d'être un peu moins imposé.

Récemment, 53 économistes signaient une lettre à l'effet qu'une réduction d'impôt serait inappropriée, inéquitable et contreproductive tel que proposée par la CAQ.

D'un côté, alors que la **baisse d'impôt moyenne** serait 300\$ par année, pour ceux qui gagnent 100 000\$ et plus pourraient récupérer jusqu'à 810\$.

En procédant de la sorte, c'est **2 milliards** de dollars par année que le gouvernement **ne pourra pas** investir pour pallier aux crises permanentes qui surviennent dans les **urgences** et les organismes communautaires. Idem pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale et aux professionnels qui aident les élèves en difficulté à l'école. De l'argent qui devrait également aider à créer davantage de places en service de garde et assurer des soins de qualité aux aînés.

Pour se justifier de diminuer les impôts, la CAQ se compare à l'Ontario, comparaison jugée incomplète car d'une part, **l'Ontario ne soutient pas** (fiscalement) **autant les familles** que le Québec et, d'autre part, les **tarifs** d'hydroélectricité, de garderie et de scolarité sont bien **plus élevés**.

La conclusion de ces économistes est qu'une *majorité de la population perdra au change si, à moyen terme, la baisse d'impôt doit être compensée par une augmentation des tarifs ou par un recours accru aux assurances privées.*

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob

SCANNEZ-MOI !!



ou CLIQUEZ ICI !!

PORTRAIT DE LA RÉSISTANCE FÉMINISTE



MARIE JOSÈPHE ANGÉLIQUE

Poursuite du Mois de la condition féminine!

Notre grande célébration autour du 8 mars (Journée des droits des femmes) se poursuit pendant tous les mois!

Cette semaine, votre comité condition féminine, nous avons tenu des kiosques au HPLG et au CHDL pour vous parler de nos luttes et distribuer les épinglettes *Résistances Féministes* et nos supers chandails roses de l'équité salariale pour celles et ceux qui l'avaient commandé!

Pour les autres installations, si vous souhaitez votre épinglette, écrivez-moi à information@sttcissl.org avec votre nom et le nombre voulu pour votre équipe, et je vous les enverrai par courrier interne. Limite jusqu'à épuisement des stocks!

Pour les chandails, vous n'avez pas eu le vôtre? *No stress!* La distribution se poursuit, on vous contactera!

Pas commandé? Vite, cliquez sur le chandail ici bas! Faites vite!

C'est parti pour nos mercredis roses!

Francis Boudreault,
Support Info-Mob



Aujourd'hui, je viens vous faire découvrir une femme résistante noire et esclave du Québec. Née en 1710 au Portugal et vendue ensuite à la Nouvelle-Angleterre pour finir à Montréal, Marie-Josèphe-Angélique a marqué le féminisme des femmes noires au Québec. C'est le 10 avril 1734 qu'elle a été accusée à tort d'avoir mis le feu à la ville de Montréal. Femme forte et indépendante qui désirait reprendre sa liberté, elle clamait haut et fort son innocence. Cette femme, à la langue bien pendue, refusait l'ordre qu'on tentait de lui imposer. Elle fut pendue et brûlée sur la place publique à la foi d'aveux qui ont été recueillis sous la torture. Elle s'est fait passer un rouleau à bois partout sur le corps pour qu'on l'oblige à dire que c'était elle qui avait mis le feu à la ville de Montréal. Elle deviendra à ce moment un symbole de résistance, et de liberté pour les femmes de la communauté noire de l'époque. Son histoire encore est racontée aujourd'hui par le biais de romans, de documentaires, de pièces de théâtre et d'exposition au Centre d'Histoire de Montréal. Cette femme nous aura marqués par sa détermination et sa volonté.

[Cliquez ici pour visionner la capsule!](#)

Sonia Senez,
Militante Condition féminine



**Le gouvernement regarde
les travailleuses et les
travailleurs s'appauvrir
sans broncher**



**Pour sortir de la pauvreté,
il faut minimum 18\$ l'heure!**



Chers camarades, c'est avec plaisir que j'aborde aujourd'hui ces derniers mythes avec vous. Avez-vous raté les articles précédents? Si oui, je vous invite à cliquer ici pour les lire :



Une hausse des prix annulerait une augmentation du salaire minimum

Des entreprises augmentent les prix des biens quand le salaire minimum augmente. Le salaire du personnel au taux minimum n'est qu'un facteur parmi d'autres.

Il y a du personnel qui gagne un plus gros salaire que le minimum et plus leur salaire est élevé, plus ça influence les prix des biens, à commencer par les PDG.

Aussi à considérer : coût de main-d'œuvre, réduction des coûts d'embauche et de formation, variation du volume des ventes et valeur du dollar canadien. C'est une généralisation de prétendre que la seule augmentation du salaire minimum provoque automatiquement une hausse de prix à la consommation!

La *Coalition Minimum 18* donne un exemple de l'impact réel d'une augmentation du salaire minimum sur une entreprise de commerce au détail : [...] pour atteindre le salaire minimum de 18 \$ (soit une augmentation de 25 %), les propriétaires d'entreprise dans le secteur du commerce de détail (dont un peu plus de la moitié du personnel est à bas sa-

laire et dont les coûts de la main-d'œuvre avoisinent 15 %) souhaitent augmenter leurs prix d'environ 2,5%.

Un salaire minimum trop haut nuirait à l'économie locale

L'augmentation des coûts de main-d'œuvre se traduit par une montée des ventes d'une entreprise. La raison est simple : quand on a le taux horaire le plus bas permis par la loi, l'épargne ou le **détournement d'argent vers les paradis fiscaux ne sont pas des gestes très prioritaires.**

En 2010, suite à 3 hausses successives du salaire minimum, le *Conseil québécois du commerce de détail* enregistrait une hausse de 6,6% des ventes comparativement à 2009.

Ainsi, les hausses de salaire bénéficient aux entreprises et aux travailleurs car l'argent correspondant est réinjecté dans le secteur des services (qui inclut le commerce au détail).

Outre l'augmentation des ventes, il y a d'autres avantages pour les entreprises à augmenter le salaire minimum :

► Épargner sur les coûts en RH (recrutement, embauche, formation etc.)

► Personnel plus motivé qui offre un meilleur rendement.

► Avec la stabilisation de la relation d'emploi, les entreprises peuvent se concentrer sur la qualité de leur produit et l'efficacité de l'organisation.

Hausse importante du ↓ salaire minimum = ↓ pertes d'emplois

Selon les études statistiques, [...] il n'y a pas de relations significatives entre la hausse du salaire minimum et les pertes d'emplois. Par exemple, en Colombie-Britannique, il y a eu une diminution d'emploi (au salaire minimum) en 2013 après des hausses du *minimum wage*. Dès 2014, toutefois, la situation s'était rétablie, contrairement aux prédictions désastreuses de l'*Institut Fraser* (pour le compte du patronat).

À ceux qui craindraient une explosion d'heures à temps partiel associée à l'augmentation du salaire minimum, les observations de l'Institut de la Statistique du Québec se font fort rassurantes. En effet, de 2007 à 2010, malgré des augmentations successives du salaire minimum totalisant 1,75\$/h, la proportion d'emplois à temps partiel est passée de 25% à 21%.

En conclusion, je crois que l'augmentation proposée par le *Collectif Minimum 18* serait **juste** et à l'avantage de la majorité de notre société!

Solidarité!

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob



notre réseau NOTRE RUCHE

Le compte à rebours est commencé...

Agrandissement de votre équipe Info-Mob

Avec le départ de notre super Luce Melançon bien-aimée de sa fonction de v.-p. Info-Mob pour désormais faire résonner notre voix lanaudoise directement à la vice-présidence régionale de notre fédération (FSSS), nous nous devons d'agrandir notre belle famille syndicale.

Aussi, je tenais à souhaiter la bienvenue à Philippe Cloutier, notre second support Info-Mob, qui comme moi est élu à la banque de militants, en soutien à la production du journal. Vous aurez déjà remarqué sa belle contribution depuis plusieurs semaines. Philippe, bienvenu dans notre belle équipe Info-Mob! :)

Quand on vous dit que le syndicat, c'est vous, c'est de cela qu'on parle : une équipe où chacun.e peut s'impliquer et un journal qui est une œuvre collective. Un journal à votre image. Pour nous informer, nous mobiliser et améliorer notre rapport de force!

Et avec les négos dont résonne déjà le branle-bas de combat, c'est en étant solidaire et impliqué qu'on arrachera nos victoires!



Une présence accrue sur le terrain!

L'agrandissement de notre équipe Info-Mob nous permet de relever un grand défi post-pandémique, celui de revenir sur le terrain, nous ré-ancrer dans notre base. Au syndicat, le boulot n'est jamais facile, mais c'est toujours vous, les membres, qui êtes le cœur de notre travail. Cela nous permet d'assurer davantage de présence en tournée terrain, d'organiser plus d'activités et de mieux planifier nos coups dans le cadre des négos.

On parle d'enracinement. Au syndicat, nos racines, c'est vous. C'est un plaisir de vous revoir sur le terrain. L'humain, y'a que ça de vrai!

Décompte de la convention collective

Tout ça pour dire que votre équipe Info-Mob et plus largement l'ensemble de votre équipe syndicale est prête pour se lancer dans cette grande fiesta de solidarité et cet intense mouvement collectif qu'est la négociation de notre convention collective. Au moment où le gouvernement nous nargue et baragouine son appel à des forums écrans-de-fumée, nous sommes forts pour répondre d'UNE SEULE VOIX un grand NON à un gouvernement qui veut affaiblir votre pouvoir de négocier.

Ça y est, le grand décompte est commencé quant à la fin de notre convention collective. Plus que 21 jours avant son échéance, le 31 mars prochain. D'ici là, nous sommes fiers, si fiers de vous avoir avec nous.

Que Legault se le tienne pour dit : après des années de coupures et de mépris, en 2023, c'est à notre tour de le dire haut et fort : NOUS SOMMES PRÊTS! Et DU BON BORD!

Francis Boudreault,
Support Info-Mob



NOUS
D'UNE SEULE VOIX

**21 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE
DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE**

Le Front commun rappelle qu'à compter du

1^{er} AVRIL 2023

les conventions collectives
du secteur public seront échues

**FRONT
COMMUN**



FIQ-SIL

Syndicat interprofessionnel de Lanaudière



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les syndicats unissent leurs forces pour la valorisation de tous les travailleurs de la santé et des services sociaux

Joliette, le 20 février 2023 - Devant l'importance de tous les travailleurs de la santé et des services sociaux et les défis nombreux affligeant leurs pratiques respectives, l'Association des médecins omnipraticiens Laurentides-Lanaudière (AMOLL), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière-CSN et la FIQ-Syndicat des professionnelles en soins de Lanaudière (FIQ-SPSL) unissent leurs voix pour une seule et même cause : le maintien d'un système de santé et services sociaux en santé. Une première au Québec!

Dans un grand esprit de collaboration, après près de trois années pour le moins difficiles en raison de la précarité du système de santé et des services sociaux, de la pandémie, du manque de personnel chronique dans le réseau et de la hausse de la détresse psychologique chez les travailleurs, les représentants régionaux des différents syndicats souhaitent que soit reconnu l'apport de l'ensemble du personnel de la santé et des services sociaux dans la prestation d'une offre de services et de soins de qualité dans Lanaudière.

« Les régions des Laurentides et de Lanaudière sont les plus négligées du système. Sous-financement, difficultés d'accès et manque de personnel : les besoins chez nous sont criants et ajoutent au défi. Dans ce contexte, nous devons plus que jamais nous mobiliser pour épauler tous les travailleurs de la santé et des services sociaux. Par cette alliance, les médecins de famille réitèrent leur plus grande reconnaissance envers tout le personnel du milieu - des collègues de la plus haute importance. », précise Dre Lyne Couture, présidente de l'AMOLL.

« Le réseau de la santé et des services sociaux est maintenu à flot grâce au personnel, notamment les technicien-ne-s et les professionnel-le-s, qui se donnent corps et âme pour donner des services de qualité dans toutes les missions que nous desservons. Malheureusement, la surcharge, la détresse psychologique et le climat de travail se sont détériorés ces dernières années. Ces problématiques sont connues et décriées depuis

longtemps. Pour favoriser un réseau public fort, il faut alléger le fardeau de toutes ces travailleuses et travailleurs.», ajoute M. Kevin Newbury, président de l'APTS Lanaudière.

« Nos urgences débordent et les listes d'attente pour obtenir des services de soutien à domicile ou une place en hébergement ne cessent d'allonger. Le réseau craque de partout et le dévouement du personnel ne suffit plus. Chaque jour, des travailleuses et travailleurs formés et expérimentés font le choix de quitter le réseau pour travailler ailleurs. On a longtemps eu recours au privé pour pallier l'incapacité du réseau public à répondre aux besoins de la population, et pourtant, ça n'a rien réglé du tout! Il vaudrait mieux réinvestir ces sommes dans les secteurs publics afin de mettre en place des mesures qui parviendront à retenir le personnel du réseau et à convaincre la relève d'y faire carrière. Et ce n'est pas juste une question d'argent. Il faut aussi améliorer la qualité de vie au travail en développant le sentiment d'appartenance et en valorisant le rôle essentiel de chacun des employés qui contribuent au bon fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux. » déclare Simon Deschênes, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière-CSN.

« Après des années d'abnégation au sein d'un réseau de la santé brisé, les professionnelles en soins ne demandent qu'une chose : pouvoir soigner dans la dignité, tant celle de leurs patients que la leur. La situation est particulièrement difficile dans la MRC de Matawinie, qu'il faut reconnaître comme une région éloignée. Le ministre de la Santé ne peut à la fois clamer sa volonté de faire du réseau de la santé un employeur de choix et ignorer nos propositions concrètes », déclare Stéphane Cormier, président du FIQ-Syndicat interprofessionnel de Lanaudière.

En marge de cette déclaration, qui met également en lumière l'importance d'un réseau public fort, gratuit et universel, soulignons que les différentes organisations prévoient se réunir au besoin pour discuter des enjeux communs qui concernent leurs travailleurs. « Il est primordial que tout le personnel de la santé puisse accomplir ses tâches de façon saine et adéquate, dans un climat bienveillant et positif qui valorise aussi l'autonomie, l'entraide et le plaisir au travail. », précisent d'une même voix les quatre représentants.

- 30 -

Renseignements

Dre Lyne Couture, AMOLL - president@amoll.org

M. Kevin Newbury, APTS - lanaudiere@aptsq.com / M. Steve Garceau sgarceau@aptsq.com

M. Stéphane Cormier, FIQ - stephanecormier@fiqsil.com

Simon Deschênes, président du STT du CISSS de Lanaudière-CSN presidence@sttcissl.org